

ALLIANCE CANOË-KAYAK VAL DE LOIRE

Saint Denis en Val - Saint Jean de la Ruelle - Loiret (45)

Procès verbal de la réunion du Comité Directeur

19 mai 2004, Centre Aquatique St Jean de la Ruelle

Membres présents : Christian LECONTE, Nadine VIAUD (Trésorière), Stéphane LECONTE (Secrétaire), Pierre CHASSIGNEUX (Vice-Président), Gaël THOMAS-CHOLLIER (Président), Adeline GERARDIN

Membre excusé : Fabien TOURNADRE

Salarié : Arnaud COURTILLE

Début de la séance à 19H40

1. Stages et sorties clubs

Avant toute sortie prévue au calendrier, remettre un budget prévisionnel à la Trésorière pour qu'elle puisse effectuer une avance éventuelle au cadre responsable.

Au retour rédiger une note de frais lisible en utilisant l'imprimé prévue à cet effet.

Les remboursements seront effectués par l'ACKVL pour les sorties < 250km. Au-delà la Montjoie ou le PACKCS prendront en charges les frais.

Une participation des adhérents pourra être demandée en fonction du budget prévisionnel.

2. Utilisation des véhicules clubs

A moins de cinq personnes, l'utilisation d'un minibus n'est pas justifié. Il faudra privilégier la prise d'un véhicule personnel.

3. Investissement

2 gilets moniteurs vont être acheté dont un pour le salarié.

La Montjoie va participer au plan coordonné tourisme régional soit environ 11 K2.

4. Animation estivale

Cette préparation fait l'objet de réunions cadres spécifiques hebdomadaires.

Les défraiements à la journée sont fixés à 65 € pour un BE, 60 € pour un moniteur, 50 € pour un initiateur, 40 € pour un non diplômé. Et cela quelque soit la mission : accueil, transport ou encadrement.

Les prestations liées aux communes de St Denis en Val et St Jean de la Ruelle seront versée à la MSD et au PACKCS.



La gestion informatiques des groupes est en place ainsi que les procédures de facturations.

Fin de la séance à 21H30

Le Secrétaire, Stéphane LECONTE

Le Président, Gaël THOMAS-CHOLLIER